

Obligations déclaratives des Producteurs de Boissons Spiritueuses à Indication Géographique Champenoises

Indication Géographique	Déclaration	Date d'envoi	Destinataire
Ratafia champenois* Marc champenois ** Fine champenoise** *uniquement les opérateurs disposant d'un chai de vieillissement **uniquement si commercialisation	déclaration de stocks Au 31 août	au plus tard le 15 septembre	ODG (Comité Champagne) À l'adresse odgbsigc@civc.fr
Ratafia champenois	déclaration préalable de fabrication	au moins 48h avant le mutage	Douanes
Ratafia champenois	déclaration de fabrication	au plus tard à l'issue de l'élaboration	Douanes Copie à l' AIDAC
Ratafia champenois Marc champenois* Fine champenoise* *uniquement si commercialisation	déclaration de mise sous bois (le cas échéant)	au plus tard dans le mois de la mise sous bois	ODG (Comité Champagne) odgbsigc@civc.fr
Ratafia champenois Marc champenois* Fine champenoise* *uniquement si commercialisation	déclaration de revendication	au plus tard le 31 décembre pour le Ratafia 1 mois après les opérations de distillation pour la Fine et le Marc	ODG (Comité Champagne) odgbsigc@civc.fr
Marc champenois Fine champenoise	déclaration d'ouverture des travaux de distillation	avant toute opération de distillation	Douanes Copie à l' AIDAC
Marc champenois Fine champenoise	déclaration de fin des travaux de distillation	au plus tard à l'issue de l'élaboration	Douanes Copie à l' AIDAC
Ratafia champenois Marc champenois Fine champenoise	déclaration d'intention de mise en bouteilles	48h avant la mise en bouteilles	A l'AIDAC et aux Douanes